**Rapport au Comité de vérification – Guide de l’utilisateur pour la rédaction du Plan d’audit annuel**

Rapport au Comité de vérification — Guide de l’utilisateur pour la rédaction du Plan d’audit annuel

nov.-2022

Propriétaire du modèle : Services d’audit

Mis à jour par : Création et publication

**Le présent guide contient des instructions pour la préparation du Plan d’audit annuel, qui fait partie du Rapport au Comité de vérification. Il est fortement recommandé de le consulter en même temps que le modèle du** [**Rapport au Comité de vérification**](http://cmsprd.oag-bvg.gc.ca/intranet/verification-financiere/modeles/BVG-RCV_Plan_15213F.docx)**.**

**Note aux équipes :**

1. Conformément aux exigences en matière de communication de la NCA 260, l’auditeur doit préparer un rapport en s’inspirant du modèle et le présenter aux responsables de la gouvernance, c’est‑à‑dire le Comité de vérification ou « la ou les personnes physiques ou morales ayant la responsabilité de surveiller l’orientation stratégique de l’entité et l’exécution de ses obligations en matière de reddition de comptes » (NCA 260.10). S’il ne convient pas d’adresser le rapport au Comité de vérification ou, le cas échéant, au Comité ministériel de vérification, il faut déterminer le ou les responsables au sein de la structure de gouvernance de l’entité auditée à qui sera destiné le rapport et modifier le modèle en conséquence.
2. Le modèle du Rapport au Comité de vérification doit servir de **guide uniquement**. Il a été préparé en langage clair et le ton a été choisi en conséquence. Tout ajout doit être rédigé dans le même style.
3. Le texte est formaté en Microsoft Word. Si vous éprouvez des problèmes techniques avec le modèle, veuillez contacter le Service d’éditique et publications.
4. Ce guide ainsi que le modèle contiennent du texte entre [crochets]. Il s’agit d’instructions ou de texte devant être modifié ou supprimé. La version finale du **Rapport au Comité de vérification** ne devrait contenir aucun texte entre crochets ni de texte en bleu. De plus, tous les encadrés rouges ou verts du modèle (indiquant ce qui est « obligatoire » ou « facultatif ») doivent également être supprimés du modèle une fois le Rapport au Comité de vérification terminé.
5. **À part les sections exigées par les normes et identifiées comme étant obligatoires, le contenu du rapport doit être modifié selon le jugement professionnel** des membres de l’équipe d’audit afin qu’il réponde le mieux possible aux besoins des membres du Comité de vérification en matière d’information. C’est l’auditeur qui connaît le mieux les destinataires du rapport et qui peut le mieux l’adapter en conséquence.

Table des matières

[Le Bureau du vérificateur général du Canada 5](#_Toc118814440)

[Risques d’audit importants 6](#_Toc118814441)

[Mise en œuvre [de nouveaux systèmes de technologie de l’information / de l’automatisation de processus par la robotique / d’une technologie] 6](#_Toc118814442)

[Continuité de l’exploitation et clauses restrictives 6](#_Toc118814443)

[Dépréciation [du goodwill et des immobilisations incorporelles] 7](#_Toc118814444)

[Évaluation des stocks 8](#_Toc118814445)

[Acquisition 8](#_Toc118814446)

[Observations de la prise d’inventaire physique 9](#_Toc118814447)

[Dépréciation des instruments financiers visés par l’IFRS 9 9](#_Toc118814448)

[Évaluation de la juste valeur 10](#_Toc118814449)

[Comptabilisation des produits (en dehors du risque de fraude dans le cadre de la comptabilisation des produits) 10](#_Toc118814450)

[Restructuration 10](#_Toc118814451)

[Informations à fournir 11](#_Toc118814452)

[Contrôle interne 11](#_Toc118814453)

[Risques liés aux changements climatiques 12](#_Toc118814454)

[Appui sur le contrôle interne 13](#_Toc118814455)

[Rémunération et frais de voyage, d’accueil, de conférences et d’évènements pour les cadres supérieurs et les membres du Conseil d’administration 14](#_Toc118814456)

[Enquête de sécurité sur les co‑auditeurs 15](#_Toc118814457)

[Annexe C – Faits nouveaux concernant les normes de comptabilité et d’audit 16](#_Toc118814458)

[IFRS XX–XX 16](#_Toc118814459)

# Le Bureau du vérificateur général du Canada

[Cette section peut être ajoutée à la discrétion de l’équipe de mission.]

|  |
| --- |
| La vérificatrice générale du Canada est l’auditrice de [nom de l’entité], conformément à la [titre du texte de loi qui s’applique]. Notre bureau est financé directement par le Parlement, ce qui nous permet d’assurer notre indépendance par rapport aux organisations que nous auditons. |
| En tant qu’auditeur législatif, nous évaluons la conformité de l’organisation aux instruments d’autorisation spécifiés. Nous exprimons une opinion sur cette conformité dans notre *Rapport de l’auditeur indépendant*.  Se référer à l’annexe B – Rapport type de l’auditeur indépendant. [Si l’équipe d’audit ajoute l’annexe B au rapport au Comité de vérification, elle devrait mettre un hyperlien vers cette annexe.] |
| L’équipe de mission peut consulter la vérificatrice générale sur les questions sensibles, complexes ou difficiles. |
| Nous pouvons porter à l’attention du Parlement toute autre question importante. |
| Notre mandat d’audit, les termes et conditions de la mission et nos responsabilités concernant l’audit des états financiers sont présentés dans la lettre de mission, qui se trouve à l’annexe A. [Si l’équipe d’audit ajoute l’annexe A au rapport au Comité de vérification, elle devrait mettre un hyperlien vers cette annexe.] |
| Les documents que nous produisons sont les suivants :   * la lettre de mission (s’il y a lieu); * le rapport de l’auditeur indépendant; * le rapport sur les résultats à l’intention du Comité de vérification; * le sondage postérieur à l’audit; * [autres rapports]. |



# Risques d’audit importants

Voici des suggestions de risques importants que les auditeurs devraient envisager de présenter dans cette section.

Pour d’autres exemples de risques, consulter BVG Audit 5043.3.

## Mise en œuvre [de nouveaux systèmes de technologie de l’information / de l’automatisation de processus par la robotique / d’une technologie]

|  |
| --- |
| Risque |
| * La mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers crée un risque pour les activités de l’entité, puisque des problèmes touchant l’utilisation ou le transfert des données pourraient nuire aux données recueillies par les systèmes. Le risque qui pèse sur la validité des données sous‑jacentes pourrait avoir une incidence généralisée sur l’information financière. * L’adoption de nouvelles technologies telles que l’automatisation robotisée de processus pour remplacer des contrôles manuels antérieurs crée des risques pour les activités de l’entité [décrire les risques liés à la technologie spécifique]. |
| Notre réponse prévue |
| * Tester le transfert de données entre les systèmes. * Tester les contrôles généraux informatiques et les contrôles automatisés dans la mesure jugée appropriée. * Acquérir une compréhension des problèmes suscités par la mise en œuvre et les activités de suivi connexes et évaluer l’incidence sur la fiabilité de l’information. * [Décrire les procédures nécessaires pour auditer les processus / les contrôles qui sont touchés par la nouvelle technologie.] |

## Continuité de l’exploitation et clauses restrictives

|  |
| --- |
| Risque |
| * L’entité doit assurer le respect des clauses restrictives et de ses mandats d’autosuffisance financière.   La direction rédigera un document indiquant la conformité de l’entité avec les clauses restrictives et son mandat d’autosuffisance financière et décrivant les hypothèses clés prises en compte pour établir ses prévisions. |
| Notre réponse prévue |
| * Obtenir les prévisions et les hypothèses clés établies par la direction pour vérifier si elles sont raisonnables. * Examiner et remettre en question les prévisions et l’analyse de sensibilité préparées par la direction pour nous assurer qu’elles reflètent l’environnement actuel [décrire — par exemple, inclure les répercussions découlant de la perturbation de la chaîne d’approvisionnement de l’entité]. * Faire appel à des [experts/spécialistes] [préciser lesquels] pour contribuer à l’audit des prévisions établies par la direction. * Examiner les clauses restrictives et l’évaluation par la direction d’une éventuelle violation de ces clauses. * Évaluer la capacité de [nom de l’entité] à continuer son exploitation selon les normes comptables applicables. |

## Dépréciation [du goodwill et des immobilisations incorporelles]

|  |
| --- |
| Risque |
| * Selon la norme IAS 36, la direction est tenue d’évaluer la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ou lorsqu’il y a un indicateur de perte de valeur. * [Inclure d’autres éléments à prendre en considération concernant les facteurs de risque qui ont mené au niveau de risque défini (par exemple, risque important), à un niveau précis et détaillé, et ce, selon la mission.] |
| Notre réponse prévue |
| * Évaluer la méthode, y compris l’ensemble des données et des modèles utilisés par la direction pour établir l’estimation [indiquer la fréquence prévue — par exemple, tous les trimestres] et remettre en question les hypothèses importantes, en gardant un esprit critique à l’égard des explications, en tenant compte des indices d’un parti pris possible de la direction et en obtenant des preuves à l’appui si nécessaire, afin de nous assurer que les modèles reflètent l’environnement actuel, y compris [décrire — par exemple, la perturbation continue de la chaîne d’approvisionnement de l’entité]. * Examiner si les modèles utilisés sont appropriés, notamment vérifier les calculs correspondants. * Examiner le caractère approprié des données utilisées pour établir l’estimation, y compris la pertinence et la fiabilité des données utilisées. * Discuter avec la direction des hypothèses importantes sous‑tendant les projections des flux de trésorerie et acquérir une compréhension nous permettant de déterminer si elles sont réalisables. * Examiner l’analyse de sensibilité effectuée par la direction et prendre en compte les sensibilités supplémentaires réalistes aux hypothèses importantes et aux flux de trésorerie sous‑jacents. * Faire appel à des experts de l’évaluation pour appuyer l’audit de ces soldes. * Évaluer s’il existe des indices de parti pris possible de la direction en ce qui concerne l’estimation, et lorsque l’auditeur tient compte collectivement des jugements relatifs à l’ensemble des estimations. * Déterminer si la direction a acquis une bonne compréhension et tenu compte de l’incertitude d’estimation, et évaluer les informations à fournir dans les états financiers connexes. |

## Évaluation des stocks

|  |
| --- |
| Risque |
| * Il faudra peut-être déprécier les stocks jusqu’à leur valeur nette de réalisation en raison d’une diminution des mouvements dans les stocks, d’une réduction du cours des produits de base ou de l’obsolescence des stocks due à une baisse des ventes prévues. |
| Notre réponse prévue |
| * Évaluer l’analyse de sensibilité réalisée par la direction pour confirmer que les modèles reflètent l’environnement actuel, y compris [décrire — par exemple, la perturbation continue de la chaîne d’approvisionnement de l’entité et les mesures prises aux fins de contrôle]. * Discuter avec la direction des hypothèses importantes et obtenir des pièces justificatives au besoin. |

## Acquisition

|  |
| --- |
| Risque |
| * Les acquisitions donnent lieu à des risques supplémentaires qui doivent être portés à la connaissance de la direction et des responsables de la gouvernance. Les risques peuvent découler d’un faible environnement de contrôle ou d’une comptabilisation insuffisamment rigoureuse de l’entité d’acquisition ou d’une différence de méthodes comptables. Il peut également y avoir un risque d’erreur dans les estimations reposant sur le jugement faites pour évaluer les immobilisations corporelles et incorporelles acquises ainsi que pour calculer et comptabiliser les bénéfices avant et après l’acquisition. De plus, les modalités du contrat d’acquisition peuvent donner lieu à des risques et à des passifs additionnels. |
| Notre réponse prévue |
| * Lire les contrats et les documents d’information pertinents, et retracer les écritures comptables aux pièces justificatives, en prenant en considération les estimations et les jugements faits par la direction. * Auditer les dépenses et examiner le caractère approprié du traitement comptable. * Auditer le calcul de la juste valeur des actifs acquis, y compris l’analyse des immobilisations incorporelles, et évaluer les méthodes d’évaluation utilisées. * Faire un examen critique des hypothèses importantes utilisées dans le modèle, en gardant un esprit critique à l’égard des explications et en tenant compte des indices d’un parti pris possible de la direction, et comprendre l’incidence des différentes hypothèses. * Tenir compte du caractère approprié, de la pertinence et de la fiabilité des données utilisées aux fins de l’établissement de l’estimation. * Faire appel à des experts en évaluation pour contribuer à l’audit de ces soldes. * Évaluer s’il existe des indices de parti pris possible de la direction en ce qui concerne l’estimation, et lorsque l’auditeur tient compte collectivement des jugements relatifs à l’ensemble des estimations. * Comprendre les mesures prises par la direction pour examiner l’environnement de contrôle de l’entité acquise et pour assurer la concordance des méthodes comptables. De plus, examiner l’incidence sur notre délimitation de l’étendue et déterminer si ces entités doivent être auditées. * Déterminer si la direction a acquis une bonne compréhension et tenu compte de l’incertitude d’estimation, et évaluer les informations à fournir dans les états financiers connexes. |

## Observations de la prise d’inventaire physique

|  |
| --- |
| Risque |
| * Une interruption temporaire des activités, une modification des activités/des effectifs ou une restriction de l’accès peut empêcher l’auditeur d’observer l’inventaire physique ou d’utiliser les contrôles de comptage cyclique au cours de la période. |
| Notre réponse prévue |
| * Évaluer la nécessité de mettre en œuvre des procédures de report (roll‑back)/de redressement (roll‑forward) |

## Dépréciation des instruments financiers visés par l’IFRS 9

|  |
| --- |
| Risque |
| * Les informations prospectives peuvent inclure des scénarios défavorables additionnels liés à l’environnement actuel. * Si le risque de crédit a augmenté considérablement depuis la comptabilisation initiale des instruments, les pertes de crédit attendues devraient être évaluées sur leur durée de vie, plutôt que sur une période de douze mois, sauf si l’approche simplifiée est utilisée. * Il faudra peut-être revoir les budgets, les prévisions et les autres hypothèses qui servent à tester la dépréciation afin qu’ils reflètent la situation économique en vigueur à la date du bilan, plus particulièrement l’accroissement des risques et des incertitudes. |
| Notre réponse prévue |
| * Évaluer les modèles d’évaluation des pertes de crédit attendues établis par la direction et demander à la direction des explications sur les hypothèses liées au niveau du risque de crédit, le montant qui est à risque et le montant estimatif de la perte pour s’assurer que les modèles retenus reflètent l’environnement actuel. * Examiner si les modèles utilisés sont appropriés, vérifier les calculs connexes et obtenir des pièces justificatives au besoin. |

## Évaluation de la juste valeur

|  |
| --- |
| Risque |
| * L’environnement actuel a fait augmenter la volatilité des cours sur divers marchés. Cela a des effets sur les évaluations de la juste valeur des instruments soit directement (si la juste valeur est déterminée en fonction des prix du marché), soit indirectement (si l’évaluation est fondée sur des données d’entrée qui sont dérivées de marchés volatils). * Un changement de l’évaluation de la juste valeur peut aussi influer sur l’analyse de sensibilité qui est nécessaire pour les évaluations récurrentes classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Le nombre d’instruments classés au niveau 3 peut augmenter. |
| Notre réponse prévue |
| * [Décrire les procédures de remplacement/supplémentaires qui doivent être mises en œuvre en raison de faits/circonstances propres à la mission.] |

## Comptabilisation des produits (en dehors du risque de fraude dans le cadre de la comptabilisation des produits)

|  |
| --- |
| Risque |
| * Il pourrait y avoir une incidence sur les hypothèses établies par la direction pour évaluer une contrepartie variable. Par exemple, une baisse de la demande pourrait se traduire par une augmentation des retours attendus, des concessions additionnelles sur les prix, des ristournes réduites, des pénalités pour retard de livraison ou une réduction dans les prix qu’un client peut payer. |
| Notre réponse prévue |
| * [Décrire les procédures de remplacement/supplémentaires qui doivent être mises en œuvre en raison de faits/circonstances propres à la mission.] |

## Restructuration

|  |
| --- |
| Risque |
| * [Inscrire les faits/circonstances propres au client.] |
| Notre réponse prévue |
| * Examiner l’analyse faite par la direction pour déterminer si la comptabilisation d’un passif de restructuration représente une obligation actuelle à la date du bilan conformément aux normes comptables, et obtenir des pièces justificatives au besoin. * Vérifier les calculs de provision de la direction. |

## Informations à fournir

|  |
| --- |
| Risque |
| * Des informations additionnelles à fournir pourraient être requises dans les états financiers à propos de l’incidence de l’environnement actuel sur vos activités. |
| Notre réponse prévue |
| * Examiner les états financiers pour s’assurer que des informations appropriées ont été fournies. |

## Contrôle interne

|  |
| --- |
| Risque |
| * Des changements au niveau de la conception et du fonctionnement des contrôles internes pourraient être nécessaires pour s’adapter à l’environnement actuel qui évolue constamment. * Des changements au niveau du contrôle interne pourraient accroître le risque de fraude potentiel. * L’évolution de la situation associée au fait que le personnel passe du travail à distance au travail au bureau peut entraîner l’apport de changements aux contrôles généraux informatiques ou d’autres changements de systèmes. Cela pourrait aussi créer de nouveaux risques liés aux TI. * Le recours accru à l’accès à distance à vos systèmes pourrait avoir une incidence sur la capacité des systèmes et la cybersécurité. |
| Notre réponse prévue |
| * Évaluer la conception et la mise en œuvre des contrôles pertinents nouveaux ou modifiés. * Évaluer les changements à l’environnement informatique, notamment tout nouveau risque touchant les TI, et élaborer une réponse. * Examiner tous les changements aux contrôles qui sont en cours et réévaluer la conception et la mise en œuvre de ces contrôles. * Passer en revue notre stratégie d’appui sur les contrôles pour l’audit si des changements se produisent. |

## Risques liés aux changements climatiques

|  |
| --- |
| Risque |
| * L’entité est exposée aux risques liés aux changements climatiques, y compris [fournir des détails précis]. Ces risques peuvent avoir une incidence sur :   [exemples ci-dessous à prendre en considération]   * + la durée de vie économique utile et la juste valeur des actifs;   + les hypothèses sous-jacentes utilisées pour l’évaluation de la dépréciation des actifs, comme l’augmentation des coûts d’exploitation de ces actifs et/ou la réduction de la demande de produits et de services;   + la probabilité de contrats déficitaires ou de passifs éventuels découlant d’amendes et de pénalités;   + [d’autres exemples de domaines qui pourraient être touchés comprennent] les justes valeurs, les couvertures de marchandises, les pertes de crédit attendues, les provisions. * [Inclure d’autres éléments à prendre en considération concernant les facteurs de risque qui ont mené au niveau de risque défini (par exemple, risque important), à un niveau précis et détaillé, selon la mission]. |
| Notre réponse prévue |
| * Comprendre le processus utilisé par la direction pour identifier et évaluer les risques liés aux changements climatiques et la façon dont elle a tenu compte des initiatives ou des engagements climatiques dans le cadre de son évaluation des risques. * Tenir compte de la façon dont la direction a tenu compte de l’incidence potentielle des risques liés aux changements climatiques dans la préparation des états financiers et des informations à fournir. * Tenir compte de l’évaluation par la direction de l’incidence potentielle des changements climatiques sur les hypothèses sous-jacentes et les estimations utilisées dans les états financiers. * Vérifier l’uniformité des informations à fournir liées au climat contenues dans autres renseignements, y compris [indiquer les domaines précis d’autres renseignements – par exemple, les cibles d’émissions faisant l’objet d’engagements publics, les informations fournies dans les rapports sur la durabilité], avec les renseignements figurant dans les états financiers et les connaissances tirées de l’audit. |

# Appui sur le contrôle interne

[Ajouter cette section si des déficiences importantes du contrôle interne ont été recensées au cours des procédures de planification/d’audit intermédiaires pour l’exercice considéré et/ou si des déficiences récurrentes n’ont pas été corrigées.]

[Note : L’auditeur communique aux responsables de la gouvernance les déficiences importantes du contrôle interne (y compris les déficiences dans les TI) — notamment celles relevées par tous les membres de l’équipe de mission qui participent à l’audit (le spécialiste de l’audit informatique, l’actuaire, etc.) — comme l’exigent la NCA 265 et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les déficiences récurrentes seront communiquées au moyen d’une description de nos travaux de suivi de l’audit des états financiers et des progrès réalisés à ce chapitre.]

[Indiquer les cycles pour lesquels nous ne pensons pas être en mesure d’utiliser une stratégie d’appui sur les contrôles et les raisons à l’appui. Décrire toutes les déficiences importantes identifiées lors de la mise en œuvre de procédures de planification/d’audit intermédiaire, y compris les déficiences récurrentes qui n’ont pas été corrigées. Pour chaque déficience, fournir une description, une explication des répercussions possibles et les améliorations recommandées. Il faut donner suffisamment d’informations pour permettre au Comité de vérification et à la direction de comprendre le contexte de la communication.]

Nous mettrons à jour cette information au besoin dans le rapport que nous vous présenterons à la fin de l’audit.

[Le texte ci‑dessous est facultatif. Il peut être utilisé par l’équipe d’audit qui souhaiterait fournir plus de détails sur son approche.]

Nous avons évalué l’environnement de contrôle global et les activités de contrôle pertinentes pour l’audit de [nom de l’entité] et nous [allons adopter ou n’allons pas adopter] une stratégie d’appui sur les contrôles.

[Présenter une analyse de l’environnement de contrôle général et indiquer les cycles pour lesquels nous pensons être en mesure de nous appuyer sur les contrôles pour obtenir une portion importante de notre assurance d’audit. S’il y a lieu, présenter également une description des contrôles pertinents.]

# Rémunération et frais de voyage, d’accueil, de conférences et d’évènements pour les cadres supérieurs et les membres du Conseil d’administration

[Ajouter cette section uniquement si l’équipe d’audit a prévu d’effectuer des procédures relatives à la rémunération et aux frais de voyage, d’accueil, de conférence et d’évènements des dirigeants.]

Notre approche d’audit est fondée sur notre évaluation des risques. Dans la planification et l’exécution de ce travail, nous prenons en compte le caractère significatif des dépenses et les autorisations législatives.

[S’il y a lieu, décrire la réponse prévue pour l’évaluation des risques de cette année liés à la rémunération des cadres supérieurs et des membres du Conseil d’administration, et aux dépenses de voyages, d’accueil, de conférence et d’évènements.]

# Enquête de sécurité sur les co‑auditeurs

[Ajouter cette section uniquement si nécessaire.]

La vérificatrice générale du Canada et [Nom du co‑auditeur] ont été nommés auditeurs conjoints de la présente mission. Au cours de l’audit, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) et [Nom du co‑auditeur] auront accès à des renseignements sensibles concernant votre organisation. Nous pourrions discuter de ces renseignements et les partager entre le personnel d’audit.

Il incombe à la direction de s’assurer que les employés du Bureau du vérificateur général du Canada et de [Nom du co‑auditeur] qui effectuerons l’audit détiennent les habilitations de sécurité appropriées.

Ni le Bureau du vérificateur général du Canada, ni le [Nom du co‑auditeur] n’assumera la responsabilité à l’égard des enquêtes de sécurité visant les employés de l’autre co‑auditeur.

# Annexe C – Faits nouveaux concernant les normes de comptabilité et d’audit

[L’équipe d’audit peut consulter les liens mentionnés dans le modèle.]

[Ci‑dessous, l’approche proposée dans le modèle. L’équipe d’audit devrait adapter l’approche proposée.]

|  |
| --- |
| IFRS XX–XX Nouvelle norme comptable entrant en vigueur le XXXX |

|  |  |
| --- | --- |
| W:\common\15000-15900\15200\15213 OAG-AA-Plan (RAC Plan - CAS)\2020 February_New Design_DO NOT PUBLISHED ON THE INTRANET\v2\Graphics\Icons\Impact.png | Incidence |
| XX  XX |
|  | |
| W:\common\15000-15900\15200\15213 OAG-AA-Plan (RAC Plan - CAS)\2020 February_New Design_DO NOT PUBLISHED ON THE INTRANET\v2\Graphics\Icons\Our Planned Response.png | Notre réponse prévue |
| XX   * XX * XX * XX |